

EAC : l'évasion fiscale au cœur des "défis communs" des Etats membres

@rib News, 28/05/2017 - Source Xinhua L'évasion fiscale est au cœur des "défis communs" auxquels font face aujourd'hui les administrations fiscales des pays membres de la Communauté d'Afrique de l'Est/East African Community (CAE/EAC), a déclaré samedi à Bujumbura Audace Niyonzima (photo), commissaire général de l'Office Burundais des Recettes (OBR). M. Niyonzima intervenait dans un point de presse en marge d'une cérémonie de clôture de ces assises régionales de trois journées, organisées à l'intention des commissariats généraux des administrations fiscales des pays de l'EAC.

"La problématique d'évasion fiscale est au centre des défis communs aux pays membres de l'EAC dans la mesure où l'axe des faiblesses se focalise sur des contribuables (opérateurs économiques) s'adonnant à des manœuvres frauduleuses et inciviques pour échapper au fisc", a souligné le commissaire général de l'OBR. Au palmarès de ces défis, M. Niyonzima a relevé également le fait que les assiettes fiscales respectives "ne sont pas assez larges" pour permettre la collecte du maximum des recettes, ainsi que les "insuffisantes" capacités des employés des administrations fiscales ad hoc pour mobiliser plus de recettes financières. Les administrations fiscales des pays de l'EAC, a-t-il poursuivi, font face aussi au "problème de modernisation et d'harmonisation" des lois adaptées au domaine du fisc et non déphasées par rapport au rythme "innovateur" des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication). "En effet, par rapport à la situation qui a prévalu l'année passée, tous les pays formant l'espace régional de l'EAC ont enregistré des progrès particulièrement dans la collecte des recettes ; mais aussi au niveau des structures communautaires ayant précédé la mise en place des administrations fiscales, en l'occurrence l'union douanière, le marché commun et l'union monétaire", a expliqué le commissaire général Niyonzima. Il a saisi l'occasion pour annoncer qu'au regard des défis cités ci-haut, les recommandations attendues de ce forum régional, mettront un accent particulier sur des "réformes-phares" à initier au cours des prochaines années, dans l'ultime but de renforcer davantage les capacités au niveau d'une "mobilisation maximale" des recettes des Etats membres de l'EAC. Sauf le Rwanda, tous les cinq autres pays membres de l'EAC ont été représentés dans ce forum régional de Bujumbura des administrations fiscales respectives. L'EAC, aujourd'hui composée de six Etats et dont la création remonte à 2000 sur initiative conjointe du Kenya, de la Tanzanie et de l'Ouganda, s'est agrandie quelques années après avec l'adhésion du Burundi et du Rwanda en 2007, et du Soudan du Sud en 2016.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});